

Les oppositions de durée de O tonique dans les oxytons en français littéraire classique : le cas des graphies <o> et <au>

Dominique BILLY

Nous avons présenté en 2004 une étude du timbre et de la durée vocalique dans les terminaisons paroxytones en O au XVII^e siècle. Nous nous pencherons ici sur les terminaisons oxytones en O que Straka (1985) n'avait pas abordées, en nous limitant aux graphies <o> et <au>, réservant pour plus tard la présentation de la graphie <eau>. Notre travail repose sur le même corpus, avec l'œuvre dramatique de Corneille et Racine, complétée de textes d'auteurs et d'époques divers.

1. Timbre et durée

La question des rimes en O que l'on a pu considérer comme énigmatique sinon insoluble pour le XVI^e siècle¹ pose deux problèmes distincts : celui du timbre et celui de la durée. On ne peut en effet admettre la position simplificatrice de Beaudouin qui, évoquant l'absence de discrimination d'aperture chez Dangeau (1694)², considère que « plutôt que la prononciation, c'est la différence de graphie *eau*, *au*, *ô* pour le *o* fermé, *o* pour le *o* ouvert qui justifie l'absence d'équivalence »³ : <os> (le cas échéant <ô>), ne ressemble-t-il pas davantage à <o> qu'au digramme <au> auquel il est pourtant associé ? La variation graphique est du reste la règle partout où elle est possible : ainsi, [ɛ] bref à la rime est indifféremment graphié <e>, <è>, <ei> ou <ai> selon le contexte⁴ ; [ɛ:] long est semblablement rendu par <ê>/<es> ou <âi>/<ais> d'une part, ou <oi>/<ois> d'autre part (isolé pour des raisons spécifiques) etc.⁵

Gaston Paris (1872 : 66) situait le timbre de l'issue de *o* long et *u* bref latins en ancien français « entre *ô* long et *ou*, plus près de l'un ou de l'autre suivant les provinces », et la querelle de l'ouïsme ne manquera pas de refléter le prolongement de cette variation linguistique au XVI^e siècle, ce son intermédiaire étant précisément, devant consonne nasale, l'*o* abaissé de Maupas 1625 et de Chifflet 1659 ou l'*o(u)* que, à la suite de Sylvius 1531⁶, Meigret⁷ qualifiait de “clos”, auteurs qui, selon Bellanger (1876 : 252-53), « n'étaient coupables que d'une orthographe vicieuse, alors qu'on les accusait de mauvaise prononciation ». L'expression “fermé” pour *o* semble de fait apparaître pour la première fois, dans la *Grammaire* de Port-Royal (1660 : 9), et cette désignation semble renvoyer à l'augmentation de la cavité buccale par le recul de langue⁸.

Le timbre de *o* final semble n'être décrit dans la littérature grammaticale qu'à la fin du Grand Siècle, dans la description que le concepteur du système phonologique du français, l'Abbé Dangeau (1694), donne de la graphie du « son de *o* » qui s'exprime selon lui :

(1) 1^o. Par la lettre *o*, comme dans la première syllabe du mot *promette*.

¹ Cf. Shipman (1953 : 50).

² L'auteur renvoie, p. 113, à Biedermann-Pasques (1992 : 137), qui indique deux pages plus loin que Dangeau serait le premier à établir une distinction de prononciation pour O, en syllabe initiale il est vrai (*colère* vs *hauteur*). Selon Féraud 1787, *au* est long dans *hautement*, douteux dans *hautesse* et *hauteur* (soit en syllabe prétonique). Le grammairien donne *au* douteux également dans l'adverbe, écrit sans circonflexe, en 1788.

³ *Op. cit.*, p. 113. En s'appuyant sur la seule graphie, l'auteur aurait dû distinguer deux “rimèmes” pour les groupes #147 (*au/ô*) vs #316 (*o*) [555], #63 (*o*) vs #439 plus #514 (*ô/au*, sauf *atome*), #125 (*o*) vs #736 (*ô/au*) [556], #65 (*o*) vs #827 (*au*) [557-8], #226 (*o*) et #580 (*au*) [559].

⁴ Exceptionnellement <ê> ou <es> (dans *êtes/estes*).

⁵ Beaudouin fait bien la distinction d'aperture dans la transcription des vers (voir p. ex. aux pp. 113, 284), mais note systématiquement les rimes comme *o* ouvert dans son rimaire, sous un chapeau « o, o » (p. 554).

⁶ Cf. Millet (1933 : 29 et 32-3).

⁷ Meigret (1600 : 6) distingue sept voyelles, dont “ou clos” et “o ouvert” (ex. p. 8 : *trop*, *tort* vs *troupe*, *tour*) pour la série d'arrière. Ces valeurs ne correspondent pas toutefois à l'usage moderne, comme l'indique Meigret (1542 : D) qui considère que l'*o* est quelquefois prononcé ouvert (*cor*, *corps*, *corne*, *mort*), quelquefois clos (*tonner*, *foller*, *non*, *nom*, *tondre*, *noz*, *hoste*, *compagnon*, *corone*, *bonne*, *bonté*, *coller*, *doleur*), où l'on ajoute alors généralement un *u* (*amour*, *pouvoir*, *nous*) : on peut constater que l'ouïsme affecte le *o* devant nasale et sans doute le *o* long. Meigret use d'expressions telles que “prononcer l'*o* clos” ou parle même explicitement de « l'*o* clous » (Thurot I, 241) dont <ou> est par conséquent simplement la graphie la plus fréquente.

⁸ Nous nous permettons de renvoyer ici à notre discussion du commentaire de Lancelot, dans Billy 2006.

2°. Le même son s'exprime quelquefois par les lettres *a, u*, comme dans le mot *troupeau*. Ces deux caractères, *a & u*, servent aussi quelquefois à exprimer un son qui approche fort de celui de *o*, & qu'on entend dans le mot de *hauteur* : mais ce second son approche si fort de celui du simple *o*, qu'on les confond souvent l'un avec l'autre, & que l'on pourroit ne les compter que pour une même voyelle, qui a quelquefois un son fermé, & quelquefois un son ouvert ; (...).

Nous comprenons ici que Dangeau distingue deux *o*, celui de *promettre* et de *troupeau* d'un côté, celui de *hauteur* d'autre part, tout en hésitant encore à tenir compte de cette discrimination dans son système qui apportait déjà de nombreux bouleversements dans les conceptions de l'époque, ajoutant : « cela diminuerait le nombre de nos voyelles, & ne seroit peut-être pas trop déraisonnable. » Ekman conclut du rapprochement de *troupeau* avec *promettre* que Dangeau prononçait vraisemblablement le second avec un *o* fermé, avouant qu'il était alors difficile de comprendre pourquoi il mettait *hauteur* à part. Nous comprenons quant à nous que Dangeau prononçait *troupeau* avec un *o* ouvert⁹.

Le silence des autres grammairiens sur la question du timbre de *o* là où ils s'étendent sur celui des *E* a pu amener à penser qu'une différence de timbre, quand elle se présentait, était corrélative de la durée, et l'on admet communément qu'il en allait ainsi¹⁰. En s'appuyant sur une étude serrée du témoignage de Vauvelin qui entendait rendre compte du meilleur usage au début du xvii^e siècle¹¹, Martinet a pu défendre l'hypothèse d'un timbre unique jusqu'à l'orée du xviii^e. On peut à cet égard trouver une confirmation indirecte avec la situation que décrit Féraud (1787) : « *-AU* (*o*) final est douteux ; *aloyau, joyau*, etc. Si le mot est dans le cours de la phrase, il est bref ; s'il la termine, il est long. » Sous l'entrée *EA, Eai, Eau*, il écrit : « *EAU*, diphtongue [s.e. : impropre], qui a le son d'un *o* plus ou moins ouvert ». Il précise pour la terminaison des mots en *-eau* que l'on a affaire à une syllabe douteuse en *o*, c'est-à-dire dont la durée est dépendante du contexte : « Enfin, il est des syllabes, qui ne sont brèves ou longues que par leur position : elles sont brèves dans le cours de la phrase : elles sont longues, quand elles la terminent. »¹² Si leur longueur varie, et s'il dépend bien de la durée, alors leur timbre devrait effectivement être « plus ou moins ouvert ». L'ouverture de *o* final a sans doute duré longtemps, au moins dans certains usages, et la chute de la Royauté a dû précipiter le changement. Ainsi, pour La Serre (1771 : 73), « Les mots qui finissent par un *o* ou par un *eau*, sont extrêmement sonores : *héros, tombeaux, Atropos, écho*, sont de ce nombre. Il est donc indispensable de reprendre l'ensemble des données dont nous disposons en distinguant les différentes situations qui peuvent se présenter à la rime.

2. L'ancienne diphtongue *au*

La monophthongaison de *au* était déjà bien avancée vers les années 1580¹³. On estime qu'elle ne faisait déjà aucun doute pour le Manceau Peletier 1549, mais Morin a récemment défendu chez lui une prononciation diphtonguée en [ɔu]¹⁴ : « Peletier condamne la graphie <ao> utilisée par Meigret, jugeant qu'il aurait encore "autant valù mètre" un *o* simple tout d'un moyen", ce qui n'implique toutefois pas qu'il y ait identité complète entre les voyelles notées <o> et <au>, comme on l'estime parfois », concluant que Peletier devait articuler [ɔu]. Seules quelques aires linguistiques échapperont au phénomène (Normandie, Midi, Savoie...) pour ne pas parler des usages populaires. Cette interprétation a du reste amené Dagenais (1988, § 3), pour expliquer le passage de [ɔ] à [o:], à distinguer « deux *o* brefs dont l'un s'est fermé un siècle avant l'autre » pour lesquels elle ne fait pas d'opposition de timbre, avec d'un côté les terminaisons en *-au* et *-eau*, d'un autre celles en *-o*, *-ot*, *-oc*, *-op* etc. Au xvi^e siècle, certains auteurs font mention de la langue poétique, tel le Parisien Henri Estienne 1582 pour lequel « il est aussi fautif de prononcer *maux* comme *mots* et de faire rimer *au* avec *o*, que de prononcer *vain, pain*, comme *vin, pin*, et de faire rimer *ain* et *in*. »¹⁵ Ceci dit, la polémique soulevée par la seconde distinction avait déjà été résolue dans la pratique des poètes qui après avoir

⁹ En ajoutant les éléments fournis dans le "premier discours" du grammairien, on peut réunir d'autres oppositions, avec *colère* d'un côté, *hausser* de l'autre ; cf. éd. citée (1754 : 5, 33), ou éd. Ekman (1927 : 3, 14).

¹⁰ Martinet (1947 : 19). Morin (2000 : 14-15) voit dans la fermeture de *o* long une des sources possibles de l'"ouïsme", mais estime que Baïf ne connaissait pas encore le phénomène.

¹¹ Cf. Cohen (1946 : 3).

¹² Féraud (1787: Préface), reprenant D'Olivet. Il en va sans doute de même de <au> dont il précise seulement (1787, sous "AU"), que « Cette diphtongue a toujours en français le son de l'*o*. », Il le considère en effet comme "douteux" en fin de mot (*aloyau, joyau* etc.) de même qu'en syllabe protonique (« *aûge, aûtre, aûne*, etc. »).

¹³ Cf. les témoignages réunis par Thurot (I 425-30).

¹⁴ Dans l'introduction des *Louanges* de Peletier (Morin 2005).

¹⁵ Thurot (I 428).

recouru sans doute à un “procédé licencieux” (Deimier) d’accommodation des timbres, ne se conformaient plus au xviii^e siècle qu’à l’usage dont nous avons hérité¹⁶. La diphtongaison de *au* a par contre perduré dans divers usages. Ainsi, dans son traité *De l’orthographe françoise*, Lanoue (70) évoquait la « diphtongue propre en *au*, qui de plusieurs est prononcée comme vn *o* simple » tout en défendant l’usage ancien :

- (2) « Quant à celle [diphtongue] en *au* qui de plusieurs est prononcée comme un *o* simple, elle ne laisse de l’estre aussy de beaucoup d’autres vn peu plus pleinement, & lors se void-il qu’elle tire quelque son de l’vne et de l’autre lettre. Et si bien l’*u* y est vn peu obscurément entendu, toutesfois puis qu’il l’est en partie, il semble qu’elle doive plustost estre nommée propre qu’impropre. A dire vray toutesfois, nostre langue n’admet ni ne peut admettre ceste rudesse, & ne doit estre recogneuë fort propre, sinon de ceux qui veulent Latinizer, l’*o* estant suffisant aux autres pour exprimer sa valeur. »

Il n’exprime cependant pas de réticence dans son renvoi réciproque entre O (244a) et AV “à l’accent bref” (458b)¹⁷ qui doit témoigner d’un usage répandu. Ailleurs (364a), il enseigne que la terminaison *os* « s’apparie à celle en *aus*, en *auds*, *auts* & *ots* », précisant (364c) que « la difference qu’on fait auourd’hui en la prononciation de l’*o*, & de la dipht. *au* est si petite qu’à peine s’aperçoit elle ». La monophthongaison de <au> était par conséquent déjà bien entamée à la fin du xvi^e siècle. Pour le Picard Du Gardin 1620 (98) « *Au*, sonne quasi comme *o*, *cause*, *ose*, *restaure*, *aurora*, *gauffre*, *coffre* », mais les exemples choisis, *coffre* mis à part, semblent congruents du point de vue de la quantité, limitant à *o* long (dans des rimes féminines) la validité de ce constat¹⁸. Et les classiques mélangent effectivement les deux graphies dans leurs rimes féminines lorsque *o* est long : *atome* : *royaume*, *faute* : *ôte*, *apôtre* : *autre*, *cause* : *chose*¹⁹, ainsi que dans *restaure* qui était très vraisemblablement bref comme Lanoue le tenait au début du siècle.

Les avis sont partagés quant à la durée de *au* dans nos terminaisons²⁰. Lanoue (1624) tenait uniformément la terminaison en *-au* pour brève, l’interpellatif *hau !* excepté (cf. § 3), et les Parisiens Oudin 1633 –de façon implicite– et Regnier 1705 en feront de même. Le Breton Hindret 1696 dont Billecoq 1711 reprendra l’analyse le tiendra pour bref également, sauf dans *tayau*, *vau* (à *vau l’eau*) et l’article contracté *au*. Les Strasbourgeois Spalt 1626 et Martin 1632 le tiennent par contre pour long, de même que Blegny 1667, « maître écriuain iuré de Paris » (seuls ex. : « *boyau*, *joyau*, etc. »). Le Poitevin Le Gaynard 1609 tenait déjà pour long le *au* de mots en *-yau* et celui d’*estau*. Le Bourguignon Irson 1662 va dans le même sens lorsqu’il parle de noms « prononcez en *yô* ». On peut raisonnablement considérer que *au* en finale absolue était encore bref chez les poètes classiques.

Oudin 1633 et l’anonyme de 1654 tiennent pour longues les terminaisons en *-aut* ou *-aud*, de même que Hindret qui excepte *crapaud*, Regnier 1705 et D’Olivet 1736 qui tenait *Paul* pour bref. Ces deux derniers au moins évoquent explicitement le cas des terminaisons en *-aux* comme longues également.

3. Les graphies <o> et <au> dans les rimes masculines dépourvues de coda

Lanoue (458c) consacre deux articles aux rimes en <au>, avant l’article EAV (cf. § 6), avec la distinction de AV “à l’accent bref” : *fau*, *hau* « Quãd on veut arrester quelqu’vn », *nau*, *pau*, *vau* ‘val’ et *prevau*²¹, avec renvoi au paradigme O (244a) ; et AV “à l’accent long” représenté par le seul *hau* « dont on vze quand on veut apeller quelqu’vn qui est esloigné », dont Lanoue recommande de ne pas se servir du fait de son isolement, « pource qu’il y a trop de contrainte en l’assemblant à ceux qui l’ont bref ». Sous l’entrée AU, Richelet (1702 : 115-22) ne fait pas le moindre renvoi à l’entrée O (447b) dont la liste s’est considérablement élargie en un inventaire où le dramaturge ne trouverait pas davantage à faire son profit, au contraire de l’amateur de burlesque²².

¹⁶ Cf. Lote (VI, 272-74). Sur la polémique des “rimes de Paris”, voir Bellanger (1876 : 232-38). Lanoue (240c) admet parfaitement l’équivalence de ces rimes tout en prenant note d’une articulation diphtonguée dans certains usages que l’on se doit naturellement alors d’abandonner.

¹⁷ Ces paradigmes regroupent d’une part *echo*, *zéro* et à *gogo* ; d’autre part *fau*, *hau !*, *nau*, *pau*, *vau* (n.) et *prevau* (cf. § 3).

¹⁸ L’*o* est long devant [z], bref devant [r] (cf. § 2) et sans doute [fr] ; Robert Estienne (1549) et Oudin (1633) adoptent indifféremment les graphies <o> et <au> pour *gauffre* (cf. Thurot I 383), et Tabourot (1588 : 75b) établit un renvoi de AVFRE à OFFRE.

¹⁹ Le phonogramme prend alors la forme <os> ou <ô>, sauf devant <s> et <ss>. Le cas de *restaure* pour lequel la durée longue n’est évoquée par les grammairiens qu’à partir d’Hindret (1687) est particulier (cf. Thurot II 696-97 et Billy 2006, § 5).

²⁰ Cf. Thurot (II 613-15).

²¹ De *prevaloir* sans doute. La forme n’est pas dans la première édition nous fait remarquer Y.-Ch. Morin.

²² O “lettre de l’Alphabet”, *ho*, *hoho*, & *oh*, *cacao*, *Monaco*, *Echo*, *écho*, *Jéricho*, *baroco*, *Cusco*, *Dabo*, *bobo* etc. Cf. infra pour Scarron. Tabourot ne faisait pas non plus de renvoi entre les entrées O (117r) et AV (208a), ce dont on ne peut

Seule une contrainte sur le lexique semble responsable de la discrimination des formes pour les rimes masculines terminées sur la voyelle nue. Le phénomène n'apparaît pas dans CORRAX qui n'emploie pas de mots tant en *o* qu'en *au* à la rime. La seconde terminaison est plutôt rare et concerne de toute façon un vocabulaire qui n'a guère sa place dans la poésie sérieuse, comme *tuyau*²³. La première n'est pas commune, mais on peut en relever un certain nombre dans le genre comique, ou dans le burlesque. Ainsi, Regnard rime *Congo* : *vertigo*²⁴. Dans le *Virgile travesti*, Scarron fera rimer à *gogo* avec *Céléno* (III 1261), *Argo* (III 1373), (*faire*) *dodo* (IV 993, V 149), ce dernier avec *Dido* (IV 2521), *virago* ou *Pyrgo* (V 2229), *écho* avec *Monaco* (VI 2909), et l'on ne trouve que deux uniques cas de mélange, avec *Spio* : *poule d'eau* (V 2961) et *tuyau* : *io*²⁵ (VII 1447) qui devaient en fait donner une rime en [iɔ/jɔ] conformément à la règle admettant l'équivalence de la voyelle haute et de la semi-consonne correspondante pour constituer l'appui d'une rime (cf. *li-er* : *entier*, *pi-eux* : *mieux*), car Scarron prononçait *eau* [jɔ]²⁶, et cette prononciation perdurera puisque Féraud (1787), *s.v.*, notera : « On prononce *éio*, mais de manière que l'*e* ne s'y fait presque pas sentir. » Un cas s'accompagne d'une consonne occlusive finale amuïe dans une des formes associées à la rime, phénomène qui, de façon générale, semble moins fréquent chez Scarron que chez La Fontaine²⁷ : *Guénégaud* : à *gogo* (VII 699) où le défaut est compensé par la convergence de l'appui.

4. Les graphies <o>, <os> et <au> dans les rimes masculines pourvues d'une coda en [t]

Les poètes classiques peuvent mêler <ô>/<os> et <au> lorsque la terminaison est en *t/d*, mais dans des conditions particulières, le mélange n'étant attesté dans CORRAX que dans le style bas : les seules trois occurrences de ce corpus se trouvent dans *Les Plaideurs*, avec *bientôt* : *haut*, *plutôt* : *chaud* et *tôt* : *faut*, contre une unique rime "pure" (*faut* : *quartaut*), alors que Corneille rime toujours <ô>/<os> indépendamment de <au>²⁸, et l'on rappellera que Hindret 1687 atteste encore de la prononciation normande de *chaud* « comme s'il y avoit (...) *cha-oud* », de même que Saint-Pierre 1730 qui note *chaôd*, ajoutant : « mais ils apuyent plus sur l'*a* que sur l'*o* et ils allongent la voyelle *o* »²⁹. Chez La Fontaine, le mélange est de règle³⁰. De la même façon, on trouve dans le *Virgile travesti* de Scarron *chaud* : *bientôt*, *haut* : *tantôt*, *saut* : *bientôt* (V 193, 1169, 1937)³¹, ainsi que le singulier *écot* : *piéd d'escaut* (IV 1713) qui pêche en principe contre la durée, mais où l'on a à tout le moins une paronymie. On est tenté de déduire de cette situation que la diphtongue était réduite dans la langue familière, mais qu'elle subsistait dans le style élevé où pourraient s'être opposés [o:] et [o^w:], mais la prise en compte de l'origine des poètes ne peut être ignorée : La Fontaine et Scarron utilisaient des dialectes centraux, contrairement à Corneille. On peut plutôt penser que la discrimination dans le style élevé est davantage liée à la recherche d'un consensus en un domaine où rivalisaient un Corneille et un Racine d'origines si opposées. Il est intéressant de noter que, dans ce cas, la réduction aurait par contre déjà eu lieu dans les rimes féminines correspondantes, représentées uniquement chez Corneille dans CORRAX³², qui, s'il rime huit fois *haute* contre *faute*, et une fois *hôte* contre *ôte*, rime cinq fois *faute*

malheureusement rien conclure mais peut naturellement être lié à la permanence de la diphtongue (sur la présence d'*escarbo* et de *turbo*, on se reportera au commentaire relatif à *briffau* note suivante).

²³ Si bien que la rime pure en *-au* est elle-même exceptionnelle (et notamment absente de CORRAX). Richelet (115) recense ainsi *bau*, *boyau*, *hoyau*, *joyau*, *noyau*, *tuyau*, *taiau*, *pilau*, *Pau*, *la Crau*, *petau*, *etau*, *gluau*, *gruau*, vocabulaire que l'on imagine mal dans une tragédie. Le Fèvre (209v) qui incluait *coutau*, *briffau* "par licence sans t" et *crapau* présentait des formes tombées en désuétude (*ie fau*, *i' assau*, *estau* "pour estail").

²⁴ Dans *Les Folies amoureuses*, III, v (représentée en 1704).

²⁵ Exclamation dissyllabe.

²⁶ Cf. § 6.

²⁷ Voir p. ex. *char* : *brancard*, *nectar* : *lard*, *cormoran* : *errant*, *aisément* : *roman* (*Virgile travesti* I 73, 273, 653, 1141), rimes interdites dans le style sublime (Lote VI 289-98).

²⁸ Beaudouin (2002 : 555) enregistre 21 occurrences de <au> pur (*chaud*, *défaut*, *échafaud*, *faut*, *haut*, *maraud*, *quartaut*, *vaut*) et deux de <ô>/<os> (*dépôt* avec *bientôt* ou *tôt*). La rime en *ot* ouvert bref ne se trouverait que dans *Le menteur* de Corneille, avec trois occurrences uniquement (entre *mot* et *sot*).

²⁹ Cf. Thurot I, 429.

³⁰ 20 cas dans les *Contes et Nouvelles* (dont l'*ost* : *Renaud* dans *La Coupe enchantée*), contre 5 en <au> pur et aucun en <ô>/<os> pur ; 7 cas dans les *Fables*, contre 6 en <au> pur et 2 en <ô>/<os> pur.

³¹ Nous n'avons pas comptabilisés les rimes non mélangées. Voir aussi dans les *Poesies chrestiennes* d'Odette de La Noue *faut* : *plutost* (127), *tost* : *lourdaut* (112).

³² Beaudouin (2002 : 560).

ou *haute* contre *ôte*³³. On ne peut toutefois manquer de rappeler ici que, opposant *haute* à *hôte*, Demandre 1769 trouvera encore « une nuance particulière à l'*o* de *au* »³⁴.

5. La durée de <o> et dans les terminaisons masculines plurielles

5.1. Les poètes du XVI^e siècle ne semblent pas mêler les deux graphies dans les rimes masculines dont la coda se réduit au phonème que transcrit le morphogramme <s>/<x> (*animaux* : *chauds* vs *repos* : *flots* ou, ce que des contraintes lexicales rendent plus rare, *propos* : *suppostz*³⁵) : ainsi, Ronsard ou Baïf les distinguent soigneusement. Si Baïf s'autorisait parfois de rimer au pluriel <au> contre <eau> qu'il prononçait respectivement [ɔ:] et [ɛɔ:] ou [əɔ:], on ne trouve par contre chez ce poète qu'une seule rime confondant <au> et <o> dans ses *Poèmes* (*naus* : *flots*³⁶), alors que nous pouvons relever onze rimes homogènes en <au> (*animaux* : *chauds* etc.) et 26 en <o> (*leurs os* : *enclos*, *repos* : *flots* etc.) : il est plus concevable de voir dans cette discrimination une différence de timbre qu'un quelconque souci d'identité graphique, avec une opposition [ɔw] ou [ɔ^w] vs [ɔ]. Cette discrimination se retrouve telle quelle dans CORRAX qui rime à part les mots terminés en *os* ou *ots* (*propos*, *mots*).

5.2. À la charnière des deux siècles, selon les analyses de Lanoue, certains pouvaient rimer *-aux* contre *-os*, ce qu'il trouvait lui-même abusif, témoignant ainsi de la persistance d'une articulation plus ou moins diphtonguée de *au*, mais *-os* ne devait pas pouvoir rimer contre *-ots* qu'il tient pour bref (381c)³⁷ :

- (3) Au reste, ceste terminaison ayant l'accent brief, ce ne sera que bien fait de luy faire tenir rang à part (quand on pourra) sans l'apparier à celle en *os* qui l'a long (...) ni aux autres qui y riment [à savoir ceux en *aux*, *aus*, *auds*].

Si cette observation est encore partagée par le Strasbourgeois Martin 1632, Oudin 1633 et l'Anonyme de 1654 considèrent que la terminaison est longue, à quoi il faut joindre une remarque ponctuelle d'Hindret 1687³⁸. Mais le jugement de Lanoue qui rejoint celui de Peletier sur certaines terminaisons plurielles (Thurot II, 621) reposait déjà sur un usage local. S'il se contente de faire observer sous l'entrée OSTs (383c) : « On rimera à la terminaison *os* (...) & à celles qui s'y apparient. », sous OS (363c), on lit ceci :

- (4) On a accoustumé d'apparier à ceste terminaison les mots terminez en *ots* qui sont pluriers de ceux en *ot*. Or est-il qu'ils ont vn accent brief que ceux cy ont long. Parquoy qui se pourroit garder de les confondre ne feroit que bien. Car encore que la dissonance semble petite, si ne l'est elle pas quand on les veut prononcer naïvement & sans contrainte (...). Qui en vouldra vser autrement le doit faire le moins qu'il pourra. La nécessité n'a point de loy.³⁹

Ce qui est tout à fait remarquable, c'est que le seul poète⁴⁰ chez lequel nous ayons relevé une confusion significative de tous ces paradigmes au XVI^e siècle, est Odet de La Noue qui dans son recueil des *Poesies chrestiennes* (1594)⁴¹ n'a guère de scrupule à rimer ensemble *-ots* contre *-os*, ou *-aux*,

³³ Beaudouin n'enregistre par contre aucune rime en *-aute* ou/et *-ôte* chez Racine, et ne relève qu'une rime plurielle, chez Corneille (*fautes* : *Argonautes*). Elle ne relève pas de rimes en *-otte(s)* ou *-ote(s)* (cf. Billy 2006, § 6).

³⁴ Thurot I 430. L'origine de Demandre est inconnue, mais son nom est d'origine lorraine (information de P.-H. Billy).

³⁵ On peut en relever des cas chez Marot : *propos* : *suppostz* (Eglogue IV, Epistre XLIII) ou inverse (Eglogue X ?), *repos* : *suppostz* (Complainte IV).

³⁶ Ed. citée, p. 379.

³⁷ Il tient semblablement *sirops* pour bref (376c). Cf. Thurot (II 622 [non « 222 »] et 623) qui cite la première éd. (1596). L'allongement des pluriels est un phénomène relativement tardif, mais il était achevé au XVII^e siècle dans la langue littéraire (cf. Morin et Desaulniers 1991 : 214 sq. et Morin 2003).

³⁸ Thurot (II 623-25).

³⁹ Il ajoute : « Au reste comme ceste terminaison s'apparie à celles en *aus*, en *auds*, *aus* & *ots* [sic], où il y a quantité de monosyllabes, on se doit astraindre à les mener par mesmes consonances (...). » Comme nous l'a fait remarquer Yves Morin qui l'a également relevée dans la première édition (où seules les renvois sont modifiés, de façon du reste concordante), il convient de voir en « *ots* » une coquille pour *osts*, coquille qui se retrouve sous l'article OS (364c) où la référence qui l'accompagne renvoie bien à l'article OSTs (383c).

⁴⁰ Nous sommes néanmoins loin d'avoir dépouillé tout ce qui a pu paraître en vers à cette époque.

⁴¹ Morin (1993 : 107) a rappelé que l'identité de l'auteur du *Grand dictionnaire* était problématique. Odet ne se conforme pas aux prescriptions de cet ouvrage. Ainsi, bien qu'il confonde les paradigmes en question, le poète n'a qu'accidentellement recours à un appui commun comme le recommande le théoricien. Dans la pièce finale du recueil, mais écrite antérieurement [rem. d'Y.-Ch. Morin] (*Paradoxe*), il accumule les rimes condamnées par l'auteur du *Dictionnaire* : *plainte* : *pointe*, *appelle* : *mesle*, *sacrez* (a.) : *secrets*, *opiniastre* : *battre*, *lettre* : *l'estre* (inf.) et même *carraque* : *barque*. Voir aussi *Poète* : *teste* (*Ode* IV). En ce qui concerne les rimes de <ette> et <estre> ou <aistre> ou <oistre> : d'une part, Lanoue [139] estime que <oistre> n'a pas sa place dans ces combinaisons car cette terminaison nécessite selon lui une accommodation (elle était donc pour lui

-*auts*, -*auds*⁴², conformément aux prescriptions du *Dictionnaire* de 1596 dont l'auteur recommandait toutefois (364a) : « comme ceste terminaison s'apparie à celles en en *aus*, en *auds*, *auts* & *ots*, où il y a quantité de monosyllabes, on se doit astraindre à les mener par mesmes consonantes, & n'assembler point *Propos* & *Dechaus*, & les semblables ». Odet cependant ne renforce la rime d'un appui que dans la seule combinaison de *mots* à *maux*, combinaison, on l'a vu, que condamnait Henri Estienne 1582⁴³ : en cela, Odet est moins conforme aux prescriptions du Bourguignon Tabourot que Lanoue 1624 dit avoir utilisé qu'à celles du Gaynard 1585. Il ne rime par contre jamais -*aux* ou -*auts*, -*auds* et -*os* contre -*eaux*. Odet se distingue ainsi doublement de la tradition classique représentée par CORRAX, d'une part en rimant -*os* contre -*aux*, -*auts*, -*auds*⁴⁴, d'autre part en rimant -*ots* contre ce groupement de -*aux*, -*auts*, -*auds* avec -*os*. S'il évite la confusion des phonogrammes <au> et <eau>, c'est vraisemblablement parce que la monophthongaison n'était pas encore acquise⁴⁵.

5.3. Nos dramaturges associent par contre librement *ots* et *os* (*dos* : *flots*, *Carlos* : *mots* etc.)⁴⁶, comme le faisaient Ronsard ou Baïf par exemple. Que -*osts*/*ôts* ne se trouve jamais à la rime dans CORRAX, que ce soit sans mélange ou avec -*os*/*ots* ou -*aus*/*auds*/*auts*, est à mettre sur le compte de la carence des substantifs en -*ost* dans le vocabulaire dramatique : Lanoue n'enregistre ainsi de substantifs sous l'entrée OST (449b) à laquelle il renvoie sous OSTs (383c), que *ost*, *depost*, *impost*, *surimpost*, *rost*, *preuost* et *sou-preuost*, tous mots à peu près étrangers au lexique de la tragédie⁴⁷. On trouve par contre *repos* : *imposts* chez La Fontaine (*Fables* I, xvi). Scarron rime librement les

diphthonguée), d'autre part que la combinaison des terminaisons restantes relève de la licence que seule excuse la situation du paradigme en <ette> dont les éléments entretiennent un rapport de dérivation [140]. C'est donc naturellement le premier point qui est déterminant, et les rimes de *cognoistre* : *permettre* : *mettre* : *maistre* (sonnet XXVIII) ou de *promettre* : *conoistre* : *maistre* : *permettre* (sonnet XXXVIII) qui pèchent doublement contre les prescriptions de Lanoue sont à cet égard significatives. On doit déduire de tout cela que s'il ne fait qu'un avec l'auteur du *Grand dictionnaire* de 1624 comme le pense Yves-Charles Morin qui nous a donné des arguments chronologiques et sociologiques convaincants (communication personnelle), Odet a écrit ses *Poesies chrestiennes* à une époque où il n'avait que peu d'expérience dans l'art de la rime (il fait référence dans son introduction à son ignorance primitive en matière de rimes) et où il semble même suivre les prescriptions du Gaynard que l'ignorance de la durée, l'ouïsme et même les rimes approximatives n'effrayaient pas. Ceci étant, l'auteur du rimaire ne fait référence qu'au travail de Tabourot dont la lecture l'avait incité à revoir son propre travail qu'il avait déjà entrepris.

⁴² C'est ainsi que nous relevons dans les sonnets qui constituent les 150 sonnets des trois premières parties et les huit premiers *Cantiques chrestiens* (pp. 1-152) les rimes suivantes (les premiers groupes n'ont pas d'équivalent dans CORRAX ; nous signalons à l'occasion quelques cas intéressants des pp. 153-311) :

os ~ *aux* : *maux* : *dos* (143, 148 inv.), *maux* : *enclos* (7), *repos* : *maux* (20, 24, 61 inv., 95, 104 inv., 124, 128, 148 inv.), *maux* : *propos* (115), *propos* : *le faux* (41), *faux* : *dos* (66), *trauxaux* : *dos* (99)

ots ~ *aux/auts* : *maux* : *mots* (41, 86 inv., 104) ; voir aussi le cas de *assauts* : *fagots* (201), *assauts* : *flots* (273, 294 inv.), et même *basteaux* : *fagots* (212).

os ~ *ots* : *propos* : *mots* (194), *matelos* [sic] : *dispos* (213), *deuots* : *los* (214),

Je n'ai par contre pas relevé de rimes en *os* ~ *auts*. Il n'y a pas de cas de *aux* ~ *auts* (*maux* : *defauts* 66 est lié à *faux* : *dos*). Il y en a un de *aux* homogène (*trauxaux* : *maux* 39), mais aucun de *ots* ou *os* seul (*propos* : *repos* 7 est lié à *maux* : *enclos*). Pour d'autres rimes en *o*, non plurielles, notre auteur n'a pas toujours égard aux différences de quantité : nous relevons *chariot* : *tôt* (112), *mot* : *aussi tost* (213), et les féminines *radotte* : *hoste* (97) et *parole* : *s'enrole* (17) (cf. *sotte* : *Pentecoste* chez Molière relevé par Lote VI, 262), ce qui correspond aux indications implicites de Tabourot auquel l'auteur du *Dictionnaire* fait référence dans son introduction, qui regroupe les mots en *o* long ou bref sous OTE (91) et OT (206).

Pour des raisons d'ordre taxonomique, Tabourot (comme du reste Le Gaynard) ne confond jamais <o> ou <os> et <au>, mais établit un renvoi pour OS (173) qui regroupe les mots du type *dos*, *chaos*, *clos*, *sanglots*, *coqs*, *osts* ou *rosts*, avec l'indication « Rime avec aux. » (ex. *maux* : *imposts*). Le Gaynard fait de même sous l'entrée AVS & AVX (15 : « Voy AL, AV, AVT, EAV [leurs pluriels] & OS »).

⁴³ Cf. § 2. Ce qui est remarquable quand on se souvient que les mots d'une seule syllabe constituent précisément une excuse pour renoncer à un appui par ailleurs requis : la recherche de l'homonymie semble naturellement l'avoir ici emporté. À noter que pour Lanoue, l'expression « monosyllabe » désigne simplement l'identité des syllabes finales (il faut donc comprendre : 'où il y a quantité de syllabes finales identiques').

⁴⁴ Cf. Le Gaynard, sous l'entrée AVS & AVX (15) le renvoi « Voy AL, AV, AVT, EAV [il s'agit évidemment de leurs pluriels] & OS » (nous reviendrons sur le rapprochement d'avec *eau*), avec un exemple attribué à « B A. » combinant *maux* : *los*.

⁴⁵ Nous n'avons relevé que *maux* : *nouveaux* (166) et *nouveaux* : *faux* (234) aux côtés de *basteaux* : *fagots* (212).

⁴⁶ Soit 30 rimes mélangées contre 36 en -*os* pur et 7 en -*ots* pur (pour douze formes lexicales en -*os* et six en -*ots*). Fréquences absolues pour -*os* : *Argos* 3, *Burgos* 1, *Carlos* 8, *Colchos* 5, *dos* 1, *héros* 17, *Lemnos* 3, *Lesbos* 2, *Minos* 2, *os* (pl.) 1, *propos* 21, *repos* 38 ; pour -*ots* : *complots* 5, *flots* 11, *javelots* 4, *matelots* 3, *mots* 17, *sanglots* 4.

⁴⁷ Racine emploie au singulier *depost* dans *Britannicus* et *Bérénice*, Corneille dans *Pompée*, *Rodogune* et *Héraclius*. Les seuls autres substantifs, *prevost* et *suppost*, se trouvent dans *Illusion comique* (les deux) et dans *La Suite du Menteur* (le premier). Les autres mots concernés sont *tôt* et ses composés. Straka (1985 : 114) signale la rime de *ost* avec *bientôt* ou *plutôt* dans *Hector* (1604) de Montchrestien, mais le mot est vieilli.

terminaisons *-ots* et *-os*, recherchant avant tout l'appui⁴⁸, avec de rares combinaisons avec <os/ô> ou <au>, toujours appuyées : *travaux : prévôts, mots : animaux, Paphos : échafauds*.

5.4. Les auteurs classiques répugnent à associer des mots en *-os*, *-osts* ou *-ots* (que Lanoue tient pour bref) avec d'autres en *-aux*, *-auts* ou *-auds*, et pas un de nos grands dramaturges ne présente d'occurrences d'un tel mélange⁴⁹. Ce type de combinaison est exceptionnel dans le *Virgile travesti* de Scarron, où nous relevons uniquement *travaux : prévôts, Paphos : échafauds* et *mots : animaux* qui sont des rimes appuyées⁵⁰. On peut relever dans les *Fables* de La Fontaine *égaux : Pots* (V, II), *Prévôts : animaux : dos : assauts* (V, XIX), *chevaux : travaux : dos* (VI, XVIII), *animaux : héros* (IX, I), *idiots : animaux* (IX, *Les deux rats*), *héros : animaux* (IX, *Discours*), *héros : hauts* (XII, XII)⁵¹. La combinaison est au demeurant déjà attestée au xv^e siècle où elle était cependant certainement rare : Villon rimait ainsi *leurs os : les aulx* (rattachés en une quadruple rime à *hospitaux : maux*)⁵². La rareté du mélange de mots en *-ôts* avec ceux en *-aux* et assimilés est par contre à mettre au compte de leur faible fréquence. Relevons *travaux : prévôts* chez Scarron, *Prévôts* et *animaux* etc. chez La Fontaine signalés supra.

La discrimination des noyaux en <o> vs <au> pouvait encore se justifier au xvii^e siècle où se mêlaient à la Cour des personnes d'origine très diverse, et où les différents usages devaient cohabiter : le maintien de la distinction ne pouvait ainsi que satisfaire tout un chacun puisque ne gênant point ceux qui étaient accoutumés à l'usage moderne, elle ne pouvait choquer Normands et autres Gascons. Cette solution pouvait ainsi répondre de façon particulièrement adaptée à l'idéal de langue posé par l'Académie dont les dramaturges devaient se soucier davantage de par la responsabilité dont ils se sentaient investis dans la pratique du genre noble. Il convient toutefois de ne pas écarter la possibilité d'une différenciation de timbre qui pouvait très bien résulter d'un reste de diphtongaison en rappelant que, pour Marmontel 1787, « Une oreille un peu délicate s'aperçoit aisément de la différence du son de l'*o* clair et bref de *repos*, et du son de l'*o*, plus grave, plus sourd et plus long de *travaux*. »⁵³, ce qui pourrait s'expliquer par un infléchissement du timbre dans une réduction inachevée de l'ancienne diphtongue [ɔu] > [ɔ^w].

⁴⁸ Avec six rimes en *-ots* pur dont 5 appuyées (en *g, m, l*) ; 27 en *-os* pur dont 22 appuyées (en *d, l, p* [16 cas], *r, t*) ; 4 mélangées, toutes appuyées (*tarots : suros, Argos : lingots, propos : pots, Argos : ergots*). Racine et Corneille n'ont par contre pas pour ces rimes d'exigences spéciales en matière d'appui, avec 20 rimes appuyées sur un total de 146 (13 associent *propos* à *repos*, six, *flots* à *complots* ou *matelots*).

⁴⁹ Les rimes en *-os* sont donc homogènes, avec 146 couples pour 18 formes lexicales (f.l.) ; celles en *-aux* également, avec 64 couples pour 13 f.l. ; de même celles en <eaux>, avec 70 couples pour 19 f.l. (il n'y a pas de formes en *-osts* ou *-ôts*). La confusion <au/eau> se rencontre deux fois (cf. § 5).

⁵⁰ I 729 et 1357, et IV 1637. On peut compter six rimes pures en *-ots*, dont six appuyées (3 en *g*, une en *l* ou *m*) ; 27 en *-os*, dont 22 appuyées (17 en *p*, 2 en *d*, une en *l, r* ou *t*) ; quatre cas mêlent les deux graphies, toujours appuyées (*tarots : suros, Argos : lingots, propos : pots, Argos : ergots*).

⁵¹ On peut compter trois rimes pures en *-ots*, plus celle de *lots : brocs : mots* (II, xx) ; 10 en *-os*, dont trois appuyées (combinant *propos* et *repos*) ; neuf cas mêlent les deux graphies, jamais appuyées (*éclos : matelots, dos : mots*, etc.).

⁵² Testament CLIII.

⁵³ Dans *Eléments de Littérature*, art. Rime ; cité par Bellanger (1876 : 231) (les italiques sont de nous).

Bibliographie

- Billy, D. « Les oppositions de durée en français littéraire au XVII^e siècle : le cas de O tonique dans les paroxytons », à par. dans les actes du XXIV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (Aberystwyth, 1^{er} – 6 août 2004).
- 2006. « Il faut qu'un o soit ouvert ou fermé : une relative embarrassante de la grammaire de Port-Royal », à par. dans *Travaux de Linguistique*, 53 : 2.
- Baif, J.-A. de. *Œuvres complètes*, I : *Euvres en rime*, première partie : *Neuf Livres des Poemes*, éd. crit. sous la dir. de J. Vignes, Paris : Champion, 2002.
- Beaudouin, Valérie. 2002. *Mètre et rythmes du vers classique. Corneille et Racine*. Paris : Champion.
- Bellanger, L. 1876. *Études historiques & philologiques sur la rime française*. Paris : J.-B. Mulot Libraire, Angers : Briand et Hervé Libraires.
- Biedermann-Pasques, L. 1992. *Les grands courants orthographiques au XVII^e siècle et la formation de l'orthographe moderne*, Tübingen : Niemeyer.
- Cohen, M. 1946. *Le français en 1700 d'après le témoignage de Gile Vaudelin*, Paris : Champion.
- Dagenais, L. 1988. « Amorce de la neutralisation des o à la finale absolue et produit de la monophthongaison d'(e)au », in *Fourteenth LACUS Forum 1987*, éd. Sheila Embleton, Lake Bluff, IL : Linguistic Association of Canada and the United States, pp. 264-372.
- Dangeau, Abbé. 1694. *Première lettre d'un académicien à un autre sur le sujet des voyelles. Troisième lettre (...) sur le sujet des lettres regardées comme caractères dont on se sert dans l'écriture pour marquer les sons*. Cités d'après *Opuscules sur la langue française par divers académiciens*, Paris : chez Bernard Brunet, 1754⁵⁴.
- DictAc* = *Dictionnaire de l'Académie*
- D'Olivet, [Abbé J. Th.]. 1771. *Remarques sur la langue française*, Paris : Barbou [1^{ère} éd. 1736].
- Duclos, Charles Pineau. 1754. *Remarques sur la Grammaire générale de Port-Royal*.
- Féraud, J.-F. (l'Abbé). 1787. *Dictionnaire critique de la langue française*. Cité d'après GAHLF.
- GAHLF = *Le Grand Atelier Historique de la Langue Française*, CD-ROM. Éd. Redon.
- Lancelot, C. et A. Arnauld. 1660. *Grammaire générale et raisonnée (...)*. A Paris, Chez Pierre le Petit.
- La Noue, Odet. 1694. *Poesies chrestiennes*. Pour les heritiers d'Eustache Vignon.
- [Lanoue (P. de La Noue selon le repr.)]. *Le Grand dictionnaire des rimes françaises*, 2^e éd., Genève : M. Berjon, 1624 ; repr. Slatkine 1972 [la page de titre donne une date erronée (1623)].
- La Serre, Jean-Antoine (le Père). 1771. *Poétique élémentaire*, par M. L* S**. Lyon : Chez les frères Périsse.
- Le Gaynard, Pierre. 1585. *Promptuaire d'unisons ordonné et disposé methodiquement pour tous ceux qui voudront composer en vers François*. À Poitiers : pour Nicolas Courtoys.
- Lote, G. 1991 (posth.). *Histoire du vers français*, t. VI. Université de Provence.
- Martinet, A. 1947. « Notes sur la phonologie du français vers 1700 », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 43, pp. 13-23.
- Meigret, Louis. 1600, *La Reponse de Louis Meigret à l'apologie de Iâques Pelletier*, A Paris, Chés Chrestien Wechel⁵⁵.
- Millet, A. 1933. *Les Grammairiens ou l'enseignement du français depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*. Paris : Monnier.
- Morin, Y.-Ch. 1993. « La rime d'après le *Dictionnaire des rimes* de Lanoue (1596) », *Langue française* 99, pp. 107-23.
- 2000. « La prononciation et la prosodie du français du XVI^e siècle selon le témoignage de Jean-Antoine de Baif », *Langue française* 126, pp. 9-28.
- 2003. « Peletier du Mans et les normes de prononciation de la durée vocalique au XVI^e siècle », dans *A Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*, éd. R. Sampson et W. Ayre-Bennett, Amsterdam / New York : Rodopi, pp. 95-129.
- 2005. « La graphie de Peletier », dans *Euvres poetiques intitulez Louanges aveq quelques autres ecrivz*, t. 10 des *Œuvres complètes* de Jacques Peletier du Mans, éd. crit. par S. Arnaud, S. Bamforth et J. Miernowski, sous la dir. d'Isabelle Pantin, Paris : Champion, pp. 57-67.
- & G. Desaulniers. 1991. « La longueur vocalique dans la morphologie du pluriel dans le français de la fin du XVI^e siècle d'après le témoignage de Lanoue », in *Actes du 18^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, t. 3, éd. D. Kremer, Tübingen : Niemeyer, pp. 211-21.
- Paris, G. 1872. *La vie de Saint Alexis : poème du XI^e siècle et renouvellements des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, publ. avec préfaces, variantes, notes et glossaire par G. Paris et L. Pannier. Paris : A. Franck, 1872.
- Richelet, 1702. *Dictionnaire de rimes dans un nouvel ordre, (...)*, nouvelle édition augmentée (...) par M. D. F. A Paris, Chez Florentin & Pierre Delaulne.
- Scarron, *Le Virgile travesti*, éd. J. Serroy. Paris : Garnier, 1988.
- Straka, G. 1985. « Les rimes classiques et la prononciation française de l'époque », *Travaux de Langue et de Littérature* 23:1, pp. 61-138.
- [Tabourot, E.] 1588. *Dictionnaire des rimes françaises. Premièrement composé par Iean le Feure Dijonnois, Chanoine de Langres & de Bar sur Aube ; et depuis augmenté, corrigé, & mis en bon ordre, par le Seigneur des Accords*. A Paris, Chez Iean Richer rue S' Iean de Latran [Slatkine Reprints 1973].
- Thurot, Ch. 1881-1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*. Paris : Impr. nationale [repr. Slatkine 1966].

⁵⁴ Les titres en sont modifiés en *Premier discours, qui traite des voyelles* (pp. 5-38) et *Eclaircissemens sur les Discours précédens* (61-109).

⁵⁵ Cf. la réimpression collective de Slatkine, Genève, 1972 : *Traite touchant le commun usage de l'écriture française* (1542) - *Le tretté de la grammère française* (1550) - *Défenses* (1550) - *La réponse à l'apologie de Iâques Pelletier* (1550) - *Réponse à La dezesperée replique de Glaomalis de Vezelet* (1551).